

2020_CT2_072

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Opérations d'aménagement - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2019 de la concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires relative à l'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets

Le 23 juillet 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix (6MIC) à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 juillet 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BENKACI Moussa – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – KLEIN Philippe – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CORNO Jean-François donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DESVIGNES Vincent donne pouvoir à MARTIN Régis – LANGUILLE Vincent donne pouvoir à MARTIN Régis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PELLENC Roger donne pouvoir à CONTÉ Marie-Ange – POUSSARDIN Fabrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à TAULAN Francis - ZERKANI RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : JOISSAINS Sophie – PAOLI Stéphane

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Jean-David CIOT donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200723-2020_CT2_072- DE Date de télétransmission : 03/08/2020 Date de réception préfecture : 03/08/2020

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et aménagement du territoire

Opérations d'aménagement

■ Séance du 23 juillet 2020

04_6_04

■ Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2019 de la concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires relative à l'opération d'aménagement du Centre Ancien à Trets

Le Président soumet au Conseil de Territoire du Pays d'Aix le rapport suivant :

L'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets, concédée à la SPLA Pays d'Aix Territoires depuis décembre 2013, poursuit le programme de réhabilitation de logements et d'espaces publics engagé dans le cadre d'opération d'aménagement antérieure.

Dans le cadre du traité de concession, le concessionnaire est chargé :

- de la maîtrise foncière ;
- des formalités légales, réglementaires et techniques liées à la réalisation de l'opération ;
- de la réalisation des études ;
- de la maîtrise d'ouvrage aux fins de réalisation des travaux et équipements prévus dans le programme ;
- de la commercialisation du stock foncier ;
- de la gestion administrative, financière et comptable de l'opération.

La SPLA assure donc la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Des instances de suivi ont été mises en place afin d'assurer le contrôle analogue de l'opération par le concédant : il s'agit du comité technique de l'opération, et du comité de pilotage qui s'est réuni 1 fois durant l'exercice écoulé.

Par ailleurs, le concédant exerce un contrôle technique, financier et comptable sur l'opération notamment grâce à la production d'un compte-rendu annuel conforme à l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme.

Ainsi, l'article 31 du traité prévoit qu'indépendamment des divers documents élaborés dans le cadre de l'opération, le concessionnaire devra produire au plus tard le 15 mai de chaque année un compte-rendu comportant :

- le bilan prévisionnel et le plan de trésorerie actualisé,
- un tableau des acquisitions et cessions foncières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé,
- une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé comparées aux prévisions initiales et sur les prévisions de l'année à venir,
- le cas échéant, le bilan de la mise en œuvre des conventions d'avances,
- le cas échéant, un tableau des subventions perçues et des subventions demandées pendant la durée de l'exercice écoulé auprès des autres personnes publiques, ainsi que le compte rendu d'utilisation des subventions perçues,
- un planning d'opération actualisé,
- un rapport sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique (expropriation, préemption...).

Synthèse du Compte Rendu Annuel à la Collectivité

Le rapport au Conseil d'Administration de la SPLA du 4 mars 2020 présente le CRAC 2019.

Compte rendu de l'année 2019

Durant l'année 2019, les travaux de requalification des Rues Bert et Grande Pujade ont été réceptionnés, et les travaux d'aménagement du passage sous l'immeuble 10, Rue Borde vers le Jardin des Remparts ont démarré. Il s'agit des derniers travaux d'aménagement de cette concession.

Cinq des derniers immeubles du stock foncier ont été cédés à Grand Delta Habitat pour la réalisation de logements sociaux.

Le dernier immeuble du stock foncier est la Maison Seigneuriale, dont la cession n'a pour l'instant pu aboutir. En effet, sa réhabilitation demeure coûteuse, car le bâtiment est inscrit au registre des monuments historiques qui impose la préservation des salles voûtées et de la façade. Un bailleur public a toutefois confirmé son intérêt et a engagé des études techniques préalables.

Les dépenses réalisées en 2019 sont légèrement inférieures aux prévisions (environ -35 000 €). Cet écart correspond à l'ajustement du poste travaux au regard des dépenses réelles en fin de chantier.

Les recettes perçues en 2019 sont très largement supérieures aux prévisions, de plus de 520 000 €. Il s'agit essentiellement de la cession de 5 immeubles à Grand Delta Habitat qui a pu aboutir en 2019 alors qu'elle était envisagée en 2020.

Evolution du bilan

Le nouveau bilan prévisionnel est stable par rapport au bilan approuvé du CRAC 2018.

Les dépenses (4,5 millions d'euros) ont diminué d'environ 73 000 €HT, ce qui correspond essentiellement à l'ajustement du poste travaux aux montants réels, les derniers travaux de la concession s'achevant début 2020.

Les recettes diminuent également dans les mêmes proportions que les dépenses (- 73 000 €HT). Cette diminution des recettes est rendu nécessaire par la difficulté de céder la Maison Seigneuriale, dernier immeuble de l'opération. La baisse du prix de cession devrait permettre de faire aboutir le projet du bailleur social.

Le montant de la participation de la Métropole reste inchangée et a déjà été versée entre 2011 et 2017.

Perspectives 2020

En 2020, l'objectif est de finaliser la cession de la Maison Seigneuriale, et les travaux du passage sous l'immeuble 10 rue Borde vers les Jardins des Remparts.

Ce CRAC a été approuvé par le Conseil d'Administration du 4 Mars 2020 soit avant la crise sanitaire liée au COVID-19. Dès lors, les perspectives qui sont présentées doivent être prises avec précaution, il est en effet trop tôt pour intégrer les éventuels impacts de la crise sanitaire dans ces prévisions. Un travail a été engagé avec la SPLA et les services du Territoire pour suivre régulièrement les répercussions de la crise sanitaire sur le bilan en cours de chaque opération d'aménagement et anticiper des ajustements financiers. A ce stade, il a été convenu avec la SPLA Pays d'Aix Territoires, que ce CRAC pouvait être approuvé en l'état.

Les bilans établis par la SPLA sont joints, et reprenent le réalisé à fin 2019, le prévisionnel pour les années à venir, et le nouveau bilan prévisionnel actualisé de l'opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-4 et suivants ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2013_A168 du Conseil communautaire de la CPA du 10 octobre 2013 déclarant d'intérêt communautaire l'opération Centre Ancien de Trets ;
- La délibération n°2013_A169 du Conseil Communautaire de la CPA du 10 octobre 2013 concédant l'opération Centre Ancien à la SPLA Pays d'Aix Territoires ;
- La délibération n°2015_B351 du Bureau Communautaire de la CPA du 10 juillet 2015 approuvant l'avenant n°1 qui modifie la participation financière du concédant ;
- La délibération n°005-6110/19/BM du Bureau de Métropole du 20 juin 2019 approuvant l'avenant n°3 au traité de concession avec la SPLA Pays d'Aix Territoires dans le cadre de l'opération Centre Ancien de Trets ;
- La délibération du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- Le compte rendu annuel à la Collectivité 2019 de l'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets ci-joint .

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le procès verbal du Conseil d'Administration de la SPLA Pays d'Aix Territoires en date du 4 mars 2020 présentant le Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2019 de la concession de l'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC 2019) de la SPLA Pays d'Aix Territoires relatif à l'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets.

Article 2 :

Le Président ou son représentant est autorisé à signer tous les documents afférents à ce dossier.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 MARS 2020

.....

14 Métropole - Territoire du Pays d'Aix – Ville de Trets Centre ancien - CRAC 2019

1. Introduction

La SPLA Pays d'Aix Territoires a poursuivi en 2019 les missions d'aménageur figurant dans le contrat de concession d'aménagement, notifié le 05 décembre 2013. Cette opération a pour vocation de finaliser le programme de requalification du centre historique engagé au titre de la concession d'aménagement confiée à la SEMEPA de 2004 à mars 2011 puis dans le cadre de la réalisation de la ZAC CENTRE VILLE menée par la SPLA Pays d'Aix Territoires depuis avril 2011, la ZAC ayant fait l'objet d'une suppression par décision du conseil communautaire en date du 10 octobre 2013.

Cette convention a fait l'objet de trois avenants.

Pour rappel, l'avenant n°1, notifié le 11 septembre 2015, avait pour objet la modification de la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix, devenue depuis Métropole Territoire du Pays d'Aix.

L'avenant n°2, du 13 décembre 2017, avait pour objet la modification de la mission de la SPLA Pays d'Aix Territoires (mission complémentaire de contrôle des travaux de réhabilitation de la Maison Seigneuriale) et la prolongation du délai d'exécution, portant la fin de la convention au 05 décembre 2019.

Enfin, l'avenant n°3, du 06 septembre 2019, avait pour objet la prolongation du délai d'exécution, afin de poursuivre la mission liée à la Maison Seigneuriale, portant la fin de la convention au 05 décembre 2021.

2. Note de conjoncture sur l'exercice écoulé

Durant l'année 2019, les actions suivantes ont été menées :

- La gestion immobilière et locative des immeubles du stock foncier a porté sur 5 immeubles : trois immeubles vides et deux immeubles occupés par des locataires (M. ABED au 13 Rue Clérion - 1^{er} étage, M. & Mme JERIDI au 31 Rue Lemée - 1^{er} étage). Le 18 juin 2019, la SPLA Pays d'Aix Territoires a cédé à Grand Delta Habitat, les immeubles 4 Rue Magenta, 13 Rue Clérion, 18 Rue du 1^{er} mai et 31 Rue Lemée.
- Maison Seigneuriale : programmation en vue de la réalisation de l'opération et montage financier. Prorogation du permis de construire obtenu le 7 novembre 2019. Poursuite de la recherche d'opérateurs avec 2 prospects privés en 2019 qui, après étude technique et financière du projet, n'ont pas donné suite. Un bailleur public a confirmé son intérêt pour l'opération et souhaite l'étudier et poursuivre sa mise en œuvre pour l'année 2020.
- Passage vers le jardin des Remparts en rez-de-chaussée de l'immeuble 10 rue Borde : l'entreprise AD Concept a démarré les travaux à l'automne, lesquels devraient s'achever courant du 1^{er} trimestre 2020.
- Requalification des rues Bert et Grande Pujade : les travaux ont été réceptionnés le 13 mai 2019.

▪ Perspective pour l'année 2020

Les perspectives pour l'année 2020 sont les suivantes :

- Poursuivre la recherche de solutions de modes de financement et de commercialisation adaptés de la Maison Seigneuriale permettant la réalisation du projet.
- Finaliser les travaux de passage vers le jardin des Remparts en rez-de-chaussée de l'immeuble 10 rue Borde.
- Réitérer l'acte de vente pour l'immeuble du 10 rue Borde.
- Procéder à la rétrocession du foncier public à la Ville de Trets.

3. Bilan prévisionnel actualisé

3.1 DEPENSES

Le montant total des dépenses s'établit à **4 467 336 € HT**, en diminution de 72 954 € HT par rapport au bilan approuvé. Cet écart est précisé ci-après poste par poste.

Études

Le montant total des études reste inchangé par rapport au bilan 2018 (9 030 € HT).

Acquisitions foncières

Pour rappel, ce poste regroupe, outre les acquisitions foncières, les diagnostics archéologiques, les frais d'acte, les frais de contentieux, les impôts et taxes...

Ce poste reste inchangé par rapport au bilan 2018 (1 721 199 € HT).

Travaux

Le montant total des travaux varie à la baisse, de l'ordre de 79 000 € par rapport au bilan 2018. Il passe donc de 1 269 737 € HT à 1 190 423 € HT.

Considérant que les travaux de requalification des espaces publics sont terminés et que le passage sous le 10 rue Borde s'achèveront en 2020, et à l'approche de la fin d'opération (décembre 2021), il y a lieu de diminuer ce poste, en fonction de la réalité des marchés de travaux.

A noter qu'une provision pour aléas a été maintenue pour les dernières années de la concession à venir (2020 et 2021) en prévision d'incertitudes liées principalement au devenir de la Maison Seigneuriale mais aussi à des travaux complémentaires à réaliser, de travaux de remise en état ou de dégradations éventuelles.

Honoraires

Le montant total de ce poste varie légèrement à la baisse, de - 3 042 € HT par rapport au bilan 2018. Il passe donc de 201 175 € HT à 198 133 € HT. Cette légère baisse est à mettre en relation avec la diminution des travaux.

A noter qu'une provision pour aléas a été maintenue pour les dernières années de la concession (2020 et 2021) en prévision d'incertitudes à mettre en corrélation avec la provision de travaux explicitée ci-dessus.

Frais divers

Le montant total sur ce poste varie à la hausse, de l'ordre de 9 400 € HT, par rapport au bilan 2018. Il passe donc de 57 730 € HT à 67 133 € HT. Cette augmentation provient des assurances contractées pour le chantier du 10 rue Borde.

Charges financières

Ce poste reste inchangé par rapport au bilan 2018 (12 € HT).

Rémunération

Ce poste reste inchangé par rapport au bilan 2018 (1 281 407 € HT).

3.2 LES RECETTES

Le montant total des recettes s'établit à 4 667 336 € HT, en diminution de 72 953 € HT par rapport au bilan approuvé. Cet écart est précisé ci-après poste par poste.

Cessions

Le montant des recettes de commercialisation, correspondant au stock foncier (5 immeubles pour Grand Delta Habitat et la Maison Seigneuriale), varie à la baisse, de – 83 334 € HT par rapport au bilan 2018. Il passe donc de 916 667 € HT à 833 333 € HT. Cette baisse correspond aux discussions engagées avec un bailleur public ayant confirmé son intérêt pour la Maison Seigneuriale (vente devant passer de 166 667 € HT à 83 334 € HT). L'opérateur souhaite l'étudier et poursuivre sa mise en œuvre pour l'année 2020.

Les recettes sont nouvellement réparties comme suit :

- 2019 : 4 rue Magenta, 13 rue Clérion, 18 rue du Premier Mai, 31 rue Lemée
- 2020 : 10 rue Borde, Maison Seigneuriale

Participations

Le montant de la participation de la Métropole reste inchangé. Elle a été entièrement versée en 2017.

Subventions

Ce poste reste inchangé par rapport au bilan 2018 (237 256 € HT).

Autres produits

Le montant total de ce poste varie à la hausse, de 8 257 € par rapport au bilan 2018. Il passe donc de 84 221 € HT à 92 478 € HT.

Cette augmentation correspond aux loyers perçus en 2019.

Produits financiers

Les produits financiers constatés s'élèvent à + 21 865 € HT, soit une augmentation de 2 123 €.

3.3 RESULTAT D'EXPLOITATION

Il ressort du bilan un résultat de 199 999 € HT, identique à l'exercice 2018.

Ligne	Intitulé	TVA	Bilan	Réalisé	Fin 2018	2019	2020	2021	Au delà	Bilan	
			Approuvé	Total	Année	Année	Année	Année		Nouveau	Ecart
	RESULTAT D'EXPLOITATION		199 999	591 316	215 356	375 960	-249 711	-141 606		199 999	0
	DEPENSES		4540 290	3 952 686	3 688 266	3 444 420	3 731 099	141 606		4 467 936	-72 356
1	ETUDES		9 030	9 030	9 030					9 030	
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES		1 721 199	1 715 550	1 705 830	9 720	3 766	1 883		1 721 199	
3	TRAVAUX		1 269 737	768 280	534 637	233 643	314 000	108 143		1 190 423	-79 314
4	HONORAIRES		201 175	159 885	125 662	34 223	25 568	12 680		198 133	-3 042
5	FRAIS DIVERS		57 730	53 523	36 688	16 834	9 710	3 900		67 133	9 403
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS										
7	CHARGES FINANCIERES		12	12	12	0				12	0
8	REMLNERATIONS		1 281 407	1 246 407	1 196 407	50 000	20 000	15 000		1 281 407	
9	Reprise TVA										
	RECETTES		4 740 290	4 544 002	3 823 623	720 380	123 333			4 667 337	-72 953
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES		916 667	710 000		710 000	123 333			833 333	-83 334
2	PARTICIPATIONS		3 482 404	3 482 404	3 482 404					3 482 404	
3	SUBVENTIONS		237 256	237 256	237 256					237 256	0
4	AUTRES PRODUITS		84 220	92 478	84 221	8 257				92 478	8 258
5	PRODUITS FINANCIERS		19 742	21 865	19 742	2 123				21 865	2 123
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS										
9	Reprise TVA										
	FINANCEMENT										
	ENGAGEMENTS		1 800 000	1 800 000	1 800 000					1 800 000	
1	EMPRUNTS (REBOURSEMENT)										
2	AVANCES (REBOURSEMENT)		1 200 000	1 200 000	1 200 000					1 200 000	
3	TRESORERIE (SORTIES)		600 000	600 000	600 000					600 000	
	ANCIENNES		1 800 000	1 800 000	1 800 000					1 800 000	
1	EMPRUNTS (ENCAISSEMENTS)										
2	AVANCES (ENCAISSEMENTS)		1 200 000	1 200 000	1 200 000					1 200 000	
3	TRESORERIE (ENTREES)		600 000	600 000	600 000					600 000	
	TRESORERIE					591 557	341 605	199 999	199 999	199 999	
	Dépenses TTC		4 801 113	4 099 549	3 701 609	397 940	442 722	166 672		4 708 943	
	Recettes TTC		4 740 290	4 544 004	3 823 623	720 380	123 333			4 667 337	
	TRESORERIE PERIODE		-60 823	591 557	122 049	46 9 507	-249 951	-141 606		199 999	
	TRESORERIE CUMUL					591 557	341 605	199 999	199 999	199 999	

4. Plan de trésorerie actualisé

Le plan de trésorerie pluriannuel a été actualisé (cf. tableau joint) suivant les hypothèses décrites aux chapitres précédents.

5. Planning d'opération

	2019				2020				2021			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Travaux (espaces publics)												
Travaux (passage 10 rue Borde)												
Cession des immeubles												

6. Cessions

En 2019, la commercialisation des immeubles s'est poursuivie dans le strict respect des décisions du comité de pilotage.

A noter qu'un acte authentique a été signé en 2019 :

Immeubles	Parcelle	Acquéreur	Surface (m ²)	Prix HT	Date
4 rue Magenta	AB 446	GRAND DELTA HABITAT	58	30 000 €	18/06/2019
31 rue Lemée	AB 141		158	384 000 €	
18 rue du 1 ^{er} mai	AB 182		61	168 000 €	
13 rue Clérion	AC 80		84	128 000 €	

7. Bilan de la mise en œuvre des conventions d'avance de trésorerie

Pour permettre à la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES de poursuivre ses missions et de faire face aux dépenses à venir, et dans l'attente des recettes provenant de la revente d'immeubles il a été sollicité une avance de 1 200 000 € à la Métropole, laquelle a été versée en 2014 et 2015 et a été remboursée en 2018.

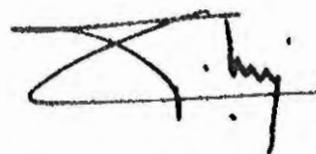
8. Subventions

Le montant total de la subvention de l'Etat (RHI) se monte à 237 2566 € et a été versé en 2018.

9. Rapport sur l'exercice de prérogatives publiques

Aucun acte relatif à l'exercice de prérogatives de puissance publique n'a été réalisé.

Les membres du Conseil d'Administration adoptent le présent compte rendu annuel à la collectivité.



Extrait certifié conforme
au procès-verbal du Conseil
d'Administration de la SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

Le Directeur
Thierry COLOMERO

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_072-
DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Opérations d'aménagement - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2019 de la concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires relative à l'opération d'aménagement du Centre Ancien de Trets

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	56
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	56
Majorité absolue	29
Pour	56
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **30 JUIL. 2020**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_072-
DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020